

# Le parc national et la protection de la nature

Jean-Louis Guillaumet

Christophe Boesch

A la suite d'une série d'avatars successifs, essentiellement des réductions de superficie, le Parc National se trouve confirmé en 1972 sur 3.300 km<sup>2</sup>. En 1978, il fut érigé en Réserve de la Biosphère puis inscrit sur la liste du Patrimoine international en 1982.

Cette vaste région entre Sassandra et Cavally était, avant les événements que nous avons rappelées dans les chapitres précédents et qui en amenèrent l'ouverture puis la colonisation, les parcours de chasse et de cueillette des communautés villageoises installées sur son pourtour. Elle fut habitée sporadiquement il n'y a que quelques dizaines d'années, les traces en sont encore visibles, et parcourue par de nombreuses voies reliant les différents centres de peuplement. Depuis le début du siècle, les villages furent regroupés à la périphérie du massif et les voies de communication anciennes abandonnées au profit des routes nouvelles.

C'est dire que jusque vers 1965 environ, le massif forestier entre Sassandra et Cavally était pratiquement désert et abritait une faune protégée naturellement des convoitises extérieures.

Comme nous l'avons annoncé plus tôt dans cet ouvrage, l'exposé suivant est essentiellement basé sur les travaux de la Mission de Coopération technique de l'Allemagne fédérale auprès du Ministère des Eaux et Forêts de la Côte d'Ivoire (Fgu-Kronberg\*, 1979) avant qu'elle soit intégrée au Projet Taï avec pour objectif d'étudier les peuplements de grands animaux, et sur l'opération "Chimpanzés" menée par un chercheur du Fonds National de la Recherche de Suisse.

## ORIGINALITE FLORISTIQUE ET FAUNISTIQUE DU PARC NATIONAL DE TAI

### FLORE

Pour ce qui est de la flore du Parc National, nous renverrons à Aké Assi et Pfeffer\* (1975).

Nous rappellerons simplement que le Parc recouvre une partie du centre d'endémisme et refuge de cette extrémité du massif forestier humide africain et qu'il recèlerait plus de 80 de ces espèces "sassandriennes" (Guillaumet\*, 1967) et enfin qu'il est le dernier bastion de forêt de l'Ouest africain. Essentiellement recouvert de forêt dense humide sempervirente, le Parc n'en offre pas moins quelques groupements associés, marécageux, riverains et rupicoles.

"Le maintien de milieux floristiques particuliers tels que celui de la région de Taï est non seulement fondamentalement important pour la science mais peut avoir également des conséquences matérielles directes. Nous expliciterons à l'aide de deux exemples qui concernent la zone que nous avons étudiée : Au sein du Parc National de Taï, il existe quatre espèces de caféiers sauvages, à savoir : *Coffea canephora*, *Coffea liberica*, *Coffea rupestris* et *Coffea humilis*. Cette dernière espèce est même endémique pour la zone et a ici, entre autres, ses dernières implantations. Il n'est pas possible d'évaluer l'importance de ce potentiel génétique en espèces de caféiers sauvages en tant que ressource pour la future culture de caféiers. On pourrait établir presque à volonté de longues listes de plantes de la région de Taï qui pourraient jouer un rôle à l'avenir, par exemple, dans la médecine : la pharmacologie ivoirienne autochtone traditionnelle qui est extrêmement développée a pleinement conscience de ces faits. Nous citerons comme second exemple direct les bois d'œuvre du groupe des Caesalpiniciées *Gilbertiodendron* : une espèce endémique pour la région de Taï (*Gilbertiodendron taiense* Aubréville) jouit sous la dénomination commerciale de "limbali" d'une vogue croissante en tant que bois d'œuvre ; il s'agit de l'une des rares essences qui résistent presque absolument aux termites pour la construction dans les régions tropicales. L'utilisation du *Gilbertiodendron* est forte-

TABLEAU 42. Liste des espèces de mammifères dont la présence a été constatée ou signalée dans le Parc National de Taï

Nom scientifique	Nom français	Nom scientifique	Nom français
<b>PRIMATES</b>	<b>PRIMATES</b>	<i>Poiana richardsoni</i>	Poiane*
<i>Galago demidovii demidovii</i>	Galago de Demidoff*	<i>liberiensis</i>	
<i>Perodicticus potto potto</i>	Potto de Bosman*	<i>Genetta pardina</i>	Genette pardine*
<i>Cercopithecus petaurista buettikoferi</i>	Cercopithèque pétauriste	<i>Viverra civetta civetta</i>	Civettes
<i>Cercopithecus campbelli campbelli</i>	Cercopithèque mone	<i>Crossarchus obscurus</i>	Mangouste brune
<i>Cercopithecus diana diana</i>	Cercopithèque diane	<i>Atilax paludinosus pluto</i>	Mangouste des marais
<i>Cercopithecus nictitans martini</i>	Cercopithèque hocheur	<i>Herpestes ichneumon</i>	Mangouste ichneumon (?)
<i>Cercocebus torquatus atys</i>	Cercocèbe à collier blanc	<i>Herpestes sanguineus</i>	Mangouste rouge (?)
<i>Colobus verus</i>	Colobe de van Beneden	<i>Felis aurata celidogaster</i>	Chat doré
<i>Colobus badius badius</i>	Colobe bai	<i>Panthera pardus leopardus</i>	Panthère
<i>Colobus polykomos polykomos</i>	Colobe magistrat	<b>PROBOSCIDEA</b>	<b>PROBOSCIDIENS</b>
<i>Pan troglodytes verus</i>	Chimpanzé	<i>Loxodonta africana cyclotis</i>	Eléphant de forêt
<b>PHOLIDOTA</b>	<b>PHOLIDOTES</b>	<b>HYRACOIDEA</b>	<b>HYRACOIDES</b>
<i>Manis gigantea</i>	Pangolin géant	<i>Dendrohyrax dorsalis</i>	Daman d'arbres
<i>Manis tricuspis tricuspis</i>	Pangolin à écailles tricuspidées	<i>sylvestris</i>	
<i>Manis tetradactyla</i>	Pangolin à longue queue	<b>SIRENIA</b>	<b>SIRENIENS</b>
<b>RODENTIA</b>	<b>RONGEURS</b>	<i>Trichecus senegalensis</i>	Lamantin (?)
<i>Funisciurus pyrropus leonis</i>	Ecureuil à pattes rouges	<b>ARTIODACTYLA</b>	<b>ARTIODACTYLES</b>
<i>Protoxerus stangeri temminckii</i>	Ecureuil géant	<i>Potamochoerus porcus porcus</i>	Potamochère
<i>Epixerus epii jonesi</i>	Ecureuil des palmiers*	<i>Hylochoerus meinertzhageni ivoriensis</i>	Hylochère
<i>Anomalurus derbianus</i>	Anomalure de Fraser*	<i>Choeropsis liberiensis liberiensis</i>	Hippopotame nain
<i>Anomalurus peli (anzembergeri)</i>	Anomalure de Pel	<i>Hyemoschus aquaticus</i>	Chevrotain aquatique
<i>Anomalurops beechcrofti laniger</i>	Anomalure de Beechcroft*	<i>Neotragus pygmaeus</i>	Antilope royale
<i>Cricetomys emini</i>	Rat de Gambie	<i>Tragelaphus scriptus scriptus</i>	Guib harnaché (?)
<i>Thrinomys swinderianus</i>	Aulacode	<i>Limnotragus spekei gratus</i>	Sitatunga (?)
<i>Hystrix cristata</i>	Porc-épic	<i>Boocercus euryceros</i>	Bongo
<i>Atherurus africanus</i>	Athérure	<i>Cephalophus maxwelli liberiensis</i>	Céphalophe de Maxwell
<b>CARNIVORA</b>	<b>CARNIVORES</b>	<i>Cephalophus zebra</i>	Céphalophe zébré
<i>Mellivora capensis cottoni</i>	Ratel	<i>Cephalophus dorsalis dorsalis</i>	Céphalophe à bande dorsale noire
<i>Lutra maculicollis maculicollis</i>	Loutre à cou tacheté*	<i>Cephalophus niger</i>	Céphalophe noir
<i>Aonyx capensis capensis</i>	Loutre à joues blanches	<i>Cephalophus sylvicultor sylvicultor</i>	Céphalophe à dos jaune
<i>Nandinia binotata binotata</i>	Nandinie	<i>Cephalophus jentinki</i>	Céphalophe de Jentink
		<i>Cephalophus ogilbyi</i>	Céphalophe d'Ogilby
		<i>Syncerus caffer nanus</i>	Buffle nain

\* Espèces signalées par les habitants - (?) signalées mais douteuses.

ment intensifiée : cette plante est gravement en péril et elle aura peut-être bientôt ses derniers habitats dans la région de Taï où elle pourrait constituer un potentiel de base pour un reboisement futur" (Fgu-Kronberg\*, 1979).

Il est vraisemblable que des découvertes sont encore à faire comme le prouve celle d'une Aracée jusqu'ici collectée une fois seulement au Cameroun en 1895, *Amorphophallus staudtii* (Engl.) N.E.Br. (Fgu-Kronberg\*, 1979).

## FAUNE

L'étendue du massif, sa faible fréquentation par l'homme, la richesse de ses formations végétales liées à l'histoire récente de l'ensemble forestier africain, font que l'interfluve Sassandra-Cavally, et tout particulièrement le Parc National, conserve pour ce qui est de la faune forestière une situation privilégiée et unique dans l'Ouest africain.

Les espèces de mammifères et d'oiseaux dont la présence a été constatée par la Mission allemande dans le Parc National de Taï entre septembre 1976 et mars 1978 sont énumérées dans les Tableaux 42 et 43. Elles ne sont pas exhaustives, pour qu'elles le fussent il aurait été nécessaire de procéder à des études spéciales qui auraient débordé du cadre de la mission. Les animaux observés par Bousquet\* (1977, 1978) ont été repris dans ces listes.

### Les mammifères

La liste des mammifères est complète pour les Primates (voir aussi chapitre sur "La Santé humaine"), les pholidotes, les carnivores, les proboscidiens, les hyracoïdes, les siréniens et les artiodactyles, incomplète pour les rongeurs mais on pourra consulter le chapitre sur "Le système cultural et ses contraintes" et Dosso, 1975b. Il n'y a aucune donnée sur les insectivores et les chiroptères (voir Tableau 42).

Il n'est pas possible ici de relater toutes les observations faites sur l'écologie, la fréquence et la biologie de tous ces animaux, on fera seulement état de quelques résultats de recherche obtenus sur le chimpanzé, l'éléphant, le buffle, l'hippopotame nain et les céphalophes.

### Le chimpanzé

*Régime alimentaire.* Les chimpanzés sont omnivores dans toutes les régions d'Afrique où ils

furent étudiés. Ceux de la forêt de Taï ne font pas exception. 152 espèces de plantes et d'espèces animales consommées par les chimpanzés, comprenant 72 % de fruits, 13 % de feuilles, 6 % de champignons, fleurs et bois, 4 % d'insectes et 5 % de mammifères furent identifiées. Parmi les mammifères chassés le plus fréquemment se trouve le colobe bai (*Colobus badius*), le magistrat (*Colobus polykomos*) et le cerco-pithèque diane (*Cercopithecus diana*).

*Comportements endémiques.* Les chimpanzés de Taï, population de la forêt primaire, présentent de nombreux comportements originaux qui ne furent jamais observés dans d'autres régions d'Afrique. Une attention particulière fut consacrée au cassage de noix à l'aide d'outils, couramment pratiqué par les chimpanzés (Boesch and Boesch, 1981, 1983). Ces études ainsi que celles sur d'autres comportements tels la chasse, le partage de la nourriture et la division sexuelle de travail soulignent l'importance capitale des chimpanzés de Taï pour une meilleure compréhension de ces singes, ainsi que de l'évolution de comportements comme l'utilisation d'outils et la division du travail au cours de l'évolution des premiers humains.

*Démographie.* La communauté de chimpanzés étudiée vit dans une zone tout à fait intacte de la forêt de Taï sans contact significatif avec des populations humaines. Dans ces conditions idéales, la population des chimpanzés est saine. La densité est voisine de 1,33 chimpanzés au km<sup>2</sup>. La taille des communautés est d'environ 40 individus, vivant sur un territoire de 25 à 30 km<sup>2</sup>, ayant un taux sexuel chez les adultes mâles/femelles de 0,58. Ces chiffres ne sont atteints que dans des régions ne subissant aucune perturbation. Toute influence humaine affecte dramatiquement la population et la santé des chimpanzés.

### L'éléphant

L'habitat de la sous-espèce du Parc National de Taï, *Loxodonta africana cyclotis* (éléphant de forêt), s'étend sur la ceinture ouest-africaine et central-africaine de forêts ombrophiles du Sénégal jusqu'au bassin du Congo (jusqu'à l'ouest de l'Ouganda).

A quelques exceptions près, l'éléphant de forêt est un habitant caractéristique de la forêt qu'il contribue dans une mesure considérable à régénérer en disséminant un certain nombre d'espèces arborées. Les graines - expulsées avec les crottes - des fruits que l'éléphant absorbe

comme nourriture germent fréquemment beaucoup plus rapidement que les graines qui ne sont pas passées par l'intestin ; toutefois, l'effet décisif de l'éléphant de forêt réside dans le transport des graines à partir de l'endroit où se retrouve l'arbre reproducteur. L'éminente efficacité de ce mécanisme de dissémination est démontrée avec évidence dans le petit Parc National du Banco situé près d'Abidjan et dans lequel on constate l'absence des catégories d'arbres correspondantes de certaines espèces arborées depuis que l'éléphant a disparu, il y a environ 80 ans de cette région. Selon Alexandre (1973), 30 % des plantes ligneuses sont disséminés par l'éléphant dans la région forestière de Taï.

L'espèce peuple la forêt ombrophile primaire ainsi que les formations secondaires en manifestant une légère préférence pour ces dernières, comme le démontrent les études de biologie de nutrition de Merz\* (1977). Quelques arbres caractéristiques de la forêt secondaire tels que : *Alchornea floribunda*, *Anthocleista nobilis*, *Musanga cecropioides* et *Macaranga barteri* ont des feuilles qui constituent une nourriture de prédilection pour l'éléphant, et ces arbres sont toujours couchés en grand nombre par celui-ci le long des pistes. Le long des cours d'eau, on a constaté que l'éléphant consommait de préférence un arbrisseau, le *Neosloetiopsis kamerunensis*.

Des perturbations d'origine anthropique à l'extérieur de la zone périphérique de protection aboutissent vraisemblablement dès à présent à une forte migration des éléphants vers le territoire du Parc National de Taï ; cette évolution s'amplifiera indubitablement étant donné que les activités d'abattage du bois, de peuplement avec défrichage par le feu et, surtout, de coupes à blanc-étoc croissent au sud du Parc. En particulier, le développement envisagé d'une industrie de la cellulose et les livraisons de bois nécessaires à cette fin à partir du "périmètre papetier" devraient réduire radicalement le biotope de l'éléphant en dehors du Parc National de Taï. L'éléphant lui-même est menacé par un braconnage extrême ; les prix croissants de l'ivoire ont fait s'accroître la chasse illégale dans une proportion effrayante et ce phénomène est favorisé par l'absence presque complète d'une lutte contre le braconnage.

On ne sait que très peu de choses sur le genre de vie de l'éléphant de forêt. Les observations directes, qui ne sont pas très nombreuses, font penser que les animaux vivent en solitaires ou en petits groupes (qui ne comptent guère plus que quatre ou cinq individus). Les éléphants sont actifs aussi bien pendant la journée, également quand il pleut, que pendant la nuit. Dans

le cadre de la présente étude, il n'a pas été possible de déterminer si et dans quelle mesure des migrations s'effectuent, mais celles-ci constituent l'objet d'une étude scientifique spéciale plus poussée en cours.

Les effectifs d'éléphants de forêt dans la région de Taï paraissent être sérieusement menacés par le braconnage.

#### Le buffle

Les buffles du Sud-Ouest ivoirien appartiennent à la sous-espèce *nanus* de *Syncerus caffer*. L'espèce manifeste une nette préférence pour les bas-fonds marécageux à sous-bois dense ainsi que pour les formations secondaires le long des anciennes pistes forestières. Les buffles se rendent volontiers sur les plateaux rocheux du Mont Niéno-koué pour y brouter.

Le buffle de forêt vit la plupart du temps en petits groupes qui ne comptent souvent que trois à quatre individus mais qui peuvent parfois avoir dix individus et même davantage. L'espèce a été observée fréquemment dans le Parc National de Taï aussi bien le jour qu'au crépuscule et pendant la nuit ; en l'occurrence, il n'a pas été possible, jusqu'à présent, d'analyser avec précision la composition des troupeaux.

#### L'hippopotame nain

L'habitat de l'hippopotame nain se limite, sous une forme sporadique, aux zones de forêts profondes d'Afrique occidentale de la Sierra Leone, de Guinée, du Libéria et de la Côte d'Ivoire.

L'hippopotame nain est un habitant des formations forestières denses à proximité des rivières et des ruisseaux ainsi que, notamment, des régions marécageuses. Il est actif essentiellement au crépuscule et pendant la nuit mais on peut également l'observer à l'occasion pendant la journée ; dans ce dernier cas, il est toutefois presque toujours en fuite. L'absorption de nourriture paraît se borner aux heures nocturnes pendant lesquelles les hippopotames traversent leur territoire sur des pistes bien tracées. On peut reconnaître aisément celles-ci par les excréments qui sont déposés le long des plantes. Contrairement à l'hippopotame aquatique, l'hippopotame nain ne vit jamais en troupeaux mais seul ou par couples. Il aime passer sa journée dans l'eau mais, en cas de danger, il se réfugie sur la terre pour se cacher dans un fourré. Son attachement à l'eau est moins marqué que celui de l'hippopotame aquatique mais est quand même net. En l'occurrence, il convient toutefois de noter que de petits

points d'eau paraissent suffisants pour le séjour de l'hippopotame nain ; c'est ainsi, par exemple, qu'on a trouvé partout très régulièrement des traces de l'hippopotame nain le long de l'ensemble du parcours de contrôle dans la partie septentrionale qui n'est pas très riche en eau du Parc National de Taï. B. Bousquet a surpris un hippopotame nain dans un petit bief sur le sommet du Mont Niénokoué. On ne connaît encore absolument aucun détail sur son genre de vie en liberté.

Bien que la Mission allemande n'ait vu qu'une seule fois un jeune, qu'un nouveau-né fut observé par Galat-Luong (1981) et qu'on n'ait guère vu de traces d'individus juvéniles, l'hippopotame nain fait partie des espèces relativement fréquentes du Parc National de Taï. Ses effectifs semblent relativement importants et ne paraissent pas directement menacés.

### Les céphalophes

Le groupe d'antilopes le plus nombreux et le plus remarquable pour le Parc National de Taï est constitué par les céphalophes. En raison des difficultés de différenciation des traces, on ne peut déterminer si et dans quelle mesure les différentes espèces sont réparties sur le territoire du Parc. Sur l'ensemble du territoire du Parc et en particulier sur les parcours de contrôle à pied (layons) au milieu de la forêt primaire, on a pu constater régulièrement et fréquemment des traces et des crottes des petites espèces de céphalophes (essentiellement le céphalophe de Maxwell et le céphalophe noir dont les traces peuvent être distinguées si l'on dispose d'une certaine pratique).

Si l'on tient compte en outre du genre de vie des céphalophes en général, on peut supposer que les petits céphalophes peuplent d'une façon relativement homogène l'ensemble du Parc National de Taï. A en juger par les observations directes, le céphalophe de Maxwell et le céphalophe noir séjournent également volontiers dans les habitats secondaires, même à proximité des peuplements humains. En revanche, on n'a pu observer que de façon isolée et relativement rare les traces des deux grandes espèces (le céphalophe à dos jaune et le céphalophe de Jentink).

Les céphalophes de Maxwell présents dans la région de Taï appartiennent à la sous-espèce *liberensis* de *Cephalophus maxwelli* qui peuple le secteur partant du Libéria en direction de l'est. Il n'est pas rare de pouvoir observer pendant la journée cette espèce qui vit seule ou par couples bien qu'il soit plus facile de l'observer au crépuscule ou un peu avant le crépuscule. Elle

peuple non seulement la forêt ombrophile mais aussi des formations plus ouvertes allant jusqu'aux savanes dans la mesure où il y a à proximité des forêts en galeries ou des îlots forestiers. Le céphalophe de Maxwell semble être l'espèce la plus fréquente de céphalophes dans le Parc National de Taï.

Le céphalophe zébré n'a été que rarement observé, trois fois de septembre 1976 à mars 1978, ses effectifs ne paraissent cependant pas immédiatement en danger. On ne dispose pas de connaissances précises sur la vie en liberté du céphalophe à bande dorsale noire. Dans la région de Taï, il paraît faire partie des espèces réellement rares.

Avec le céphalophe de Maxwell, le céphalophe noir constitue l'espèce la plus fréquemment observée dans la région de Taï ; il n'a pas été rare d'apercevoir des céphalophes noirs également pendant la journée aussi bien dans le Parc National lui-même y compris sa zone de protection que bien en dehors sur les pistes. Il s'agissait toujours d'individus solitaires ou de groupes comptant deux ou, plus rarement, trois individus.

Le céphalophe à dos jaune qui est très farouche et a tendance à se cacher vit manifestement seul ou par couples. Nous ne l'avons observé que deux fois et B. Bousquet une fois dans le Parc National de Taï et il semble faire partie des espèces de céphalophes relativement rares.

L'habitat très limité du céphalophe de Jentink comprend le Libéria et, très vraisemblablement, seulement l'ouest de la Côte d'Ivoire. Les informations annonçant sa présence en Sierra Leone sont manifestement erronées. Il n'a pas été décrit de sous-espèces.

Le céphalophe d'Ogilby est un habitant caractéristique de la forêt ombrophile primaire ; il n'a été observé qu'une fois par B. Bousquet. On ne sait rien sur son genre de vie. Bien qu'on puisse facilement confondre le céphalophe d'Ogilby avec le céphalophe à bande dorsale noire et que leurs traces ne soient pas différenciables, cette espèce semble très rare. Pendant nos investigations, on ne l'a vue qu'une seule fois, dans la zone périphérique occidentale de protection du Parc. On ne sait rien du genre de vie de cette espèce ; il s'agit d'un animal qui peuple uniquement les forêts ombrophiles.

### Les oiseaux

L'avifaune est représentée dans le Parc National de Taï et est très riche. Les espèces dont la présence certaine a pu être observée pendant la période d'observation n'en représente naturellement qu'une partie (Tableau 43). En particulier,

TABLEAU 43. Liste des espèces d'oiseaux dont la présence a été constatée ou signalée dans le Parc National de Taï

Nom scientifique	Nom français	Nom scientifique	Nom français
<b>ARDEIDAE</b> <i>Egretta alba</i> <i>Ardea purpurea</i>	<b>ARDEIDES - REIHER</b> Grande aigrette Héron pourpré	<b>ALCEDINIDAE</b> <i>Ceryle maxima</i> <i>Alcedo quadribrachys</i> <i>Alcedo cristata</i> <i>Ceyx picta</i> <i>Halcyon senegalensis</i> <i>Halcyon malimbicus</i>	<b>ALCEDINIDES</b> Martin-pêcheur géant Martin-pêcheur Martin-pêcheur huppé Martin-pêcheur pygmé Martin-pêcheur du Sénégal Martin-pêcheur à poitrine bleue
<b>THRESKIORNITHIDAE</b> <i>Bostrychia hagedash</i>	<b>THRESKIORNITHIDES</b> Ibis Hagedash		
<b>ANATIDAE</b> <i>Pteronetta hartlaubii</i>	<b>ANATIDES</b> Canard de Hartlaub		
<b>ACCIPITRIDAE</b> <i>Gypohierax angolensis</i> <i>Stephanoaetus coronatus</i> <i>Haliaetus vocifer</i>	<b>ACCIPITRIDES</b> Vautour palmiste Aigle couronné Aigle pêcheur	<b>MEROPIDAE</b> <i>Merops albicollis</i> <i>Melittophogus gularis</i> <i>Merops muelleri</i>	<b>MEROPIDES</b> Guêpier à gorge blanche Guêpier noir Guêpier à tête bleue
<b>PHASIANIDAE</b> <i>Francolinus lathamii</i> <i>Guttera edouardi</i> <i>Agelastes meleagrides</i>	<b>PHASIANIDES</b> Francolin de Latham Pintade bleue Pintade à poitrine blanche	<b>CORACIIDAE</b> <i>Eurystomus gularis</i>	<b>CORACIADIDES</b> Rolloier à gorge bleue
<b>RALLIDAE</b> <i>Canirallus oculeus</i>	<b>RALLIDES</b> Râle à gorge grise	<b>BUCEROTIDAE</b> <i>Tockus semifasciatus</i> <i>Tropicranus albocristatus</i> <i>Ceratogymna atrata</i> <i>Ceratogymna elata</i> <i>Bycanistes fistulator</i> <i>Bycanistes cylindricus</i> <i>Bycanistes subcylindricus</i>	<b>BUCEROTIDES</b> Calao petit à bec jaune Calao à huppe blanche Grand calao à casque noir Grand calao à casque jaune Calao siffleur Calao à joues brunes Calao à joues grises
<b>HELIORNITHIDAE</b> <i>Podica senegalensis</i>	<b>CAURALES SOLEIL</b> Grébifoulque	<b>CUCULIDAE</b> <i>Centropus senegalensis</i>	<b>COUCOUS</b> Coucal du Sénégal
<b>CHARADRIIDAE</b> <i>Xiphidiopterus albiceps</i>	<b>CHARADRIIDES</b> Vanneau à tête blanche	<b>PITTIDAE</b> <i>Pitta angolensis</i>	<b>PITTIDES (BREVES)</b> Brève à poitrine fauve
<b>COLUMBIDAE</b> <i>Treron australis</i> ( <i>Virago calva</i> )	<b>COLUMBIDES</b> Pigeon vert à front nu	<b>HIRUNDINIDAE</b> <i>Hirundo nigrita</i>	<b>HIRONDELLES</b> Hirondelle noire
<b>PSITTACIDAE</b> <i>Poicephalus gulielmi</i> <i>Psittacus erithacus</i>	<b>PERRUCHES</b> Perroquet vert à calotte Perroquet gris du Gabon	<b>DICRURIDAE</b> <i>Dicrurus adsimilis</i>	<b>DRONGOS</b> Drongo brillant
<b>MUSOPHAGIDAE</b> <i>Tauraco persa</i> <i>Corythaeola cristata</i>	<b>TOURACOS</b> Touraco vert Touraco géant	<b>MUSCICAPIDAE</b> <i>Tersiphone rufiventer</i>	<b>MUSCICAPIDES</b> Moucherolle à ventre roux
<b>STRIGIDAE</b> <i>Ciccaba woodfordi</i> ( <i>Strix</i> )	<b>STRIGIDES</b> Hulotte africaine	<b>PLOCEIDAE</b> <i>Malimbus malimbicus</i> <i>Ploceus cucullatus</i>	<b>PLOCEIDES</b> Malimbe huppé Tisserin gendarme
<b>APODIDAE</b> <i>Chaetura cassini</i>	<b>MARTINETS</b> Martinet épineux à ventre blanc		

les petits oiseaux n'ont pu être recensés que de façon très sporadique. Les espèces sont presque exclusivement à répartition éthiopienne (c'est-à-dire des espèces qui ont un habitat plus ou moins étendu en Afrique au sud du Sahara); dans la plupart des cas, on trouve une espèce typique de l'Afrique occidentale. En revanche, pour les espèces qui ont été constatées jusqu'alors, il n'y en a aucune qui soit strictement limitée à cette région (espèce endémique).

Aux côtés des *Accipitridae*, ce sont surtout les *Alcedinidae* et particulièrement les *Bucerotidae* qui se distinguent par une richesse importante en espèces. La même remarque devrait s'appliquer également à d'autres familles mais, dans ce contexte, il convient de rappeler les lacunes que nous avons déjà mentionnées à propos des données.

### Les reptiles

A un point encore plus marqué que la liste des oiseaux, il était fatal que la liste des reptiles observés dans le Parc National de Taï présente des lacunes si l'on veut bien considérer que ces animaux ont la plupart du temps un genre de vie très caché. Sur les trois espèces de crocodiles présentes en Côte d'Ivoire, deux espèces - le crocodile à long museau (*Crocodylus cataphractus*) et le crocodile cuirassé (*Osteolaemus tetraspis*) - sont représentées dans les cours d'eau du Parc National Taï; la troisième espèce, le crocodile du Nil (*Crocodylus niloticus*) est très rare, sa présence n'a été constaté que par une seule observation directe (Waitkuvait, 1983).

Parmi les tortues, *Kinixys erosa*, *K. homeana*, *Trionyx triungis* et diverses espèces de *Pelomedusidae* sont fréquentes. Un inventaire des serpents a été fait par B. Courtois (voir chapitre sur "La Santé humaine" et Tableau 41).

### Conclusion

Pour conclure, nous citerons l'essentiel des appréciations portées dans le rapport de la Mission d'Allemagne fédérale (Fgu-Kronberg\*, 1979).

Le Parc National de Taï constitue une zone particulièrement intéressante dont l'importance scientifique dépasse l'échelon national pour atteindre une portée internationale. Cinq des grandes espèces de mammifères vivant dans le Parc National de Taï sont inscrites sur la liste rouge (Red Data Book) de l'Union Internationale de Protection de la Nature (UICN) avec le statut suivant :

**Céphalophe de Jentink** (*Cephalophus jentinki*) : "En péril d'extinction". Selon les connaissances

dont nous disposons, cette espèce n'existe que dans le Parc National de Taï et dans les environs de ce dernier jusqu'à l'est du Libéria. Selon nos constatations, elle est très rare également sur le territoire du Parc. On ne dispose pratiquement pas de connaissances scientifiques sur cette espèce animale.

**Colobe de Van Beneden** (*Colobus verus*) : "Rare". L'habitat de cette espèce est très limité. A l'intérieur de cette zone, cette espèce est liée à des conditions spécifiques et a donc une propagation beaucoup plus faible que d'autres espèces de colobes, ce que nos études dans le Parc National de Taï ainsi que dans la Réserve d'Azagny ont confirmé.

**Hippopotame nain** (*Choeropsis liberiensis*) : "Rare". Les effectifs d'hippopotames nains qui vivent dans le Parc National de Taï constituent vraisemblablement la plus grande population encore existante et non menacée de cette espèce dont la propagation est très limitée et sporadique. Le Parc National de Taï offre une occasion unique en son genre d'étudier en liberté cette espèce pour laquelle on ne dispose jusqu'à présent que d'observations de vie en captivité.

**Chimpanzé** (*Pan troglodytes*) : "En danger". Les effectifs de chimpanzés ont enregistré une forte régression dans l'ensemble de leur habitat, en raison de la chasse et de leur capture à des fins scientifiques. En Afrique occidentale, il n'existe que peu de zones protégées où vivent d'assez grands effectifs de cette espèce animale. Comme nous avons pu le constater, le Parc National de Taï est doté d'une population particulièrement dense de chimpanzés et convient très bien à des études en liberté de cette espèce, alors qu'on ne dispose absolument d'aucune étude de ce genre pour la forme ouest-africaine.

**Panthère** (*Panthera pardus*) : "En danger". Alors qu'elle a disparu dans de vastes régions de son habitat primitif, cette espèce, qui est en soi apte à l'adaptation et très répandue, est très pourchassée. Le Parc National de Taï renferme des effectifs relativement importants qui sont relativement mieux protégés que dans d'autres zones naturelles réglementées, en raison de l'inaccessibilité de la forêt primaire.

De même le lamantin (*Trichechus senegalensis*) est "en danger" mais sa présence dans le Parc National de Taï est sujette à caution.

Les trois espèces de crocodiles existant dans le Parc National de Taï (*Crocodylus niloticus*, *Crocodylus cataphractus*, *Osteolaemus tetraspis*) sont considérées comme "en péril d'extinction" ou "en danger".

## LA PROTECTION DU PARC NATIONAL

En 1977, Bousquet\* traitait en détail de l'influence des activités humaines à l'extérieur du territoire du Parc sur le Parc National de Taï. Ces activités comprenaient alors :

- l'exploitation forestière de bois précieux dans les zones périphériques du Parc et les conflits d'intérêts qui en résultent de la part des concessionnaires, la future culture sur grandes surfaces d'espèces ligneuses à croissance rapide dans le sud et le sud-est du Parc National aux fins de production de cellulose pour l'industrie envisagée du papier ;
- le développement agro-industriel et une rapide colonisation agricole des zones périphériques du Parc National à l'est, au nord-est et à l'ouest ;
- le braconnage professionnel ;
- la construction d'un barrage sur le Sassandra aux fins de production d'électricité ;
- la mise en valeur du littoral et de l'intérieur de la région (richesses folkloriques), intéressante pour le tourisme international.

Si le projet papetier n'a guère de chance d'être réalisé, il n'en reste pas moins que les transformations de milieu et de paysage du Sud-Ouest auront des conséquences importantes sur le Parc.

Dans la perspective à moyen terme et à long terme, il ne subsistera finalement comme unique zone forestière cohérente en dehors du Parc National de Taï que la zone forestière classée de la Haute Dodo qui est limitrophe au sud-ouest de la nouvelle limite du Parc National ou de la zone de protection du Parc National.

Il est difficile de prévoir les conséquences écologiques d'une aussi vaste destruction de l'habitat naturel de la faune pour le Parc National ainsi que pour la conservation future de ces espèces animales dans un "flot" relativement petit (la partie méridionale essentiellement concernée du Parc National n'a qu'un diamètre d'environ 25 km) ; il est nécessaire de toute urgence de procéder à une étude scientifique de ces conséquences. Toutefois, on peut affirmer dès à présent en se basant sur les études de biologie et d'écologie qu'une forêt primaire de caractère pur ne constitue pas un biotope optimum pour de nombreuses espèces animales qui sont si caractéristiques du Parc National de Taï ; on se rend compte ainsi de l'éminente importance des forêts secondaires des zones périphériques de protection du Parc pour la conservation d'effectifs relativement importants d'éléphants, de buffles et autres espèces.

Pour ce qui est des éléphants et buffles, on doit s'attendre, dans le cas de la réalisation

du périmètre papetier, à une forte immigration vers le Parc entraînant une surpopulation génératrice de dégâts et déséquilibres analogues à ceux qui se sont produits dans de nombreux parcs nationaux d'Afrique orientale.

Quant au braconnage, nous citerons encore une fois textuellement le rapport de la Mission d'Allemagne fédérale (Fgu-Kronberg\*, 1979) :

"Dans la plupart des parcs refuges de la faune dans le monde entier, la destruction ou la modification de l'habitat constituent la plus importante influence anthropique sur la faune. En revanche, dans le Parc National de Taï, la faune est actuellement moins menacée par des modifications de l'habitat que par le braconnage. Le braconnage dans le Parc concerne essentiellement les éléphants qui sont abattus presque exclusivement pour l'ivoire, même loin à l'intérieur du Parc. La chasse des plus petits animaux pour leur viande ne s'effectue qu'à la périphérie du Parc et essentiellement à proximité des peuplements humains. Pendant nos investigations dans le Parc National de Taï, nous avons rencontré fortuitement trois fois des braconniers.

Nous avons trouvé fréquemment des dépouilles ou des squelettes d'éléphants dans le sud-est du Parc ainsi que de nombreux campements de braconniers dont une partie était aménagée de façon semi-permanente. L'existence que nous avons constatée de traces de pieds humains dans le centre du Parc fait entrevoir que l'on pratique le braconnage en fait sur l'ensemble du territoire du Parc, qu'il existe ou non des pistes ou des sentiers. Bousquet\* (1977) décrit en détail, dans le chapitre V de son ouvrage, les itinéraires et les endroits que les braconniers fréquentent de préférence. Selon les indications des exploitants forestiers qui opèrent entre le fleuve Cavally (c'est-à-dire la frontière avec le Libéria) et le Parc National et selon les expériences recueillies par le Cantonement de Taï, il existe un fort trafic nocturne d'armes et de munitions du Libéria sur la région de Taï et d'ivoire du territoire du Parc en direction du Libéria. A partir du Libéria, l'ivoire peut alors être réimporté de façon très légale comme ivoire "travaillé" et vendu à Abidjan à des prix qui dépassent 12.000 FCFA le kilogramme (en 1979).

La chasse aux éléphants et le trafic de l'ivoire (Photo 24) constituent, notamment dans la région du sud-ouest, des entreprises commerciales bien organisées dont on ne pourra finalement venir à bout que par la conclusion d'une convention internationale,

comme nous l'avons indiqué. Ceci n'exclut naturellement pas qu'une meilleure surveillance du Parc National selon les recommandations (du rapport) apporterait une contribution essentielle à la conservation future des effectifs d'éléphants qui sont sérieusement menacés par le braconnage".

## CONCLUSION

Quatre ans après la publication du rapport technique de la Mission d'Allemagne fédérale sur le Parc National de Taï, alors que le Parc est devenu "Réserve de Biosphère" et plus récemment inscrit sur la liste du Patrimoine mondial, on ne peut que bien augurer de l'avenir de ce grand refuge forestier ouest-africain.

Outre sa valorisation touristique et son rôle éducatif et formateur, le Parc de Taï doit rester un haut lieu de la recherche scientifique en Afrique de l'Ouest forestière. En 1979, les auteurs du rapport technique déplorait que le Projet Taï n'ait pas inclus de recherches axées sur l'étude de la biologie des grands mammifères, sur leur place et leur rôle dans l'écosystème forestier, sur l'influence des activités humaines sur leurs populations. La question était double : comment vivent ces grands animaux ? - Peuvent-ils cohabiter avec l'homme et comment ? -

La souplesse de la programmation scientifique ivoirienne a permis, nous l'avons rappelé, de remédier à cette lacune, qui n'était que dans l'exécution puisque le Projet en avait fait dès le début, en incluant toute l'équipe du Professeur H. Roth dans un nouveau programme "Evolution des populations de grands animaux".

Mais il n'y a pas que ces animaux spectaculaires et, plus ou moins, menacés, il reste aussi toutes les faunes plus discrètes de vertébrés et d'invertébrés, toute la flore également qui, si l'inventaire en est complet ou presque pour les plantes supérieures, reste encore bien méconnue pour des groupes importants<sup>1</sup>. Au-delà des inventaires, un très large champ de recherche reste ouvert sur les comportements spécifiques, la dynamique des populations, les utilisations, etc.

Pour conclure, nous citerons textuellement le rapport de la Mission de l'Allemagne fédérale : "Le Parc National de Taï offre vraisemblablement, sur le plan international, l'une des meilleures et plus vastes possibilités d'étudier scientifiquement les conditions zoo-écologiques de la forêt ombrophile tropicale ; il s'agit là d'une recherche qui trouve un vaste domaine d'application dans le secteur de l'agriculture tropicale, de la silviculture tropicale ainsi que dans la médecine".



Photo 24. Défenses d'éléphants saisies par le chef de brigade du cantonnement des eaux et forêts de Taï

<sup>1</sup> Aké Assi et Pocs (1983) soulignent comment "en Côte d'Ivoire, malgré leur abondance, les mousses et les hépatiques ont toujours été négligées dans les études floristiques".

## BIBLIOGRAPHIE

- AKE ASSI, L.; PFEFFER, P., 1975. *Parc National de Taï - Inventaire de la flore et de la faune*. BDPA-Paris.
- BOUSQUET, B., 1977. *Le Parc National de Taï*. Ministère des Eaux et Forêts, Abidjan.
- BOUSQUET, B., 1978. Un parc de forêt dense en Afrique : Le Parc National de Taï (Côte d'Ivoire). *Bois et forêts des tropiques*, 179, p. 27-46 ; 180, p. 23-37.
- FGU-KRONBERG, 1979. Etat actuel des Parcs Nationaux de la Comoë et de Taï ainsi que de la Réserve d'Azagny et propositions visant à leur conservation et à leur développement aux fins de promotion du tourisme. III. Parc National de Taï. Coop. tech. République de Côte d'Ivoire - République fédérale d'Allemagne.
- GUILLAUMET, J-L., 1967. Recherches sur la végétation et la flore de la région du Bas-Cavally (Côte d'Ivoire). Mémoire ORSTOM, 20. ORSTOM, Paris.

\* Pour les références citées **sans astérisque** dans le texte, on se référera à la liste des publications du Projet en fin d'ouvrage (Annexe 2).